

**SCOT OUEST DES AM**  
**Monsieur le Président**  
BP 91015  
57 avenue Pierre Sémard  
06131 GRASSE cedex

Grasse, le 14 septembre 2022

Direction Générale  
Adjointe Aménagement

Service planification  
Alexandra TCHOBANIAN  
HERITEAU

Tel : 04 89.35.90.93  
REF : JV/MC/NC/AH  
N°\_\_PLANIF 2022

Objet : SCOT'Ouest des A-M , modification simplifiée N°2

Monsieur le Président,

Par courrier reçu le 13 juillet 2022, vous m'avez transmis pour avis le projet de modification simplifiée N°2 du SCOT.

Cette modification simplifiée, présentée lors du comité syndical du 17 juin 2022, a pour objet la correction d'une erreur matérielle contenue dans le document graphique du Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) du Haut Pays, ainsi qu'un complément d'information dans le DOO écrit.

Nous avons noté qu'il s'agit principalement de localiser sur la carte les projets de parcs photovoltaïques connus restant à réaliser, et déjà identifiés par ailleurs.

Aussi, je vous informe que la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse émet un avis favorable à cette modification simplifiée.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président , l'expression de mes salutations distinguées.

  
**Le Président,**

  
**Jérôme VIAUD**  
Maire de Grasse

Vice-président du Conseil départemental des Alpes-Maritimes